

Etaient présents Votants : Catherine ROUSSET, Claude PARENT, Bernard MENU, Daniel MATHIEU, Pierre BREGAND, Rachel BARTHELET, Emile GRESSET-BOURGEOIS, Pascal PAGET, David ALPY, Fabienne SIMARD, Fabrice BOURGEOIS, Joël ALPY, Denis FOURNOL, Patrick DUBREZ, Laurent VACELET, Thierry GRAPPE, Jean-Paul LEBLOND, René BESSON, Christophe DAMNON, Serge OUTREY, Thierry DAVID, Philippe DOLE, Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Gérard MUGNIOT Jean-Yves QUETY, Jean-Marie CHAUVIN, Dominique FERREUX, Patrick PETETIN, Aurore BLONDEAU, Jean-Jacques DOLE, Yves LACROIX, Pierre TRIBOULET.

Pouvoirs donnés : Jean-Marie GIROD à Lydie CHANEZ, Dominique CHAUVIN à Patrick PETETIN, Sylvie SOUEF à Aurore BLONDEAU.

Excusé(es) : Gaston BAUD, Didier CLEMENT, Audrenne BEDEAU, Véronique ADAM, Etienne MARCHAND, Jean-Noël FERREUX.

Absente : Christophe PETETIN, Emmanuel FERREUX.

Formant la majorité des membres en exercice

L'an deux mille quinze, le 11 mai, le Conseil Communautaire s'est réuni à FRAROZ, sous la présidence de Monsieur Claude PARENT.

Monsieur PARENT ouvre la séance et remercie la commune de Fraroz pour son accueil. Monsieur le Maire de Fraroz précise que la salle est intercommunale et appartient au SIVU

La séance débute par une présentation rapide du Plan Climat Energie par Guillaume Clouard, chargé de Mission Plan Climat à la Communauté de communes de Champagnole Portes du Haut-Jura. Il s'agit de donner certaines précisions et information par rapport à la délibération votée en conseil du 7 avril dernier.

La séance se poursuit par une présentation sur la réflexion stratégique à mener sur l'aménagement du territoire par trois personnes de la DDT : Monsieur Joël Culas, Responsable de la Mission Développement Durable, Monsieur Pascal Berthaud, chef de service Mission Développement Durable et Monsieur Michel Ramboz, Chargé de mission Revermont Champagnole Nozeroy.

La présentation de cet exposé est disponible en Communauté de communes et en communes.

DC1504-01 - SPANC - Choix du prestataire

Suite au départ de l'agent dédié au service SPANC, il a été décidé de modifier l'organisation du service et de faire appel à un prestataire afin d'assurer les contrôles réglementaires ainsi que l'entretien des installations.

Deux entreprises ont été reçues en entretien. C'est l'entreprise PB Assainissement (Cressia - 39270) qui a été retenu pour assurer cette mission.

Il a été demandé aux communes de nous faire parvenir leur nombre d'assainissement en non collectif afin de faire un bilan avec la société PB Assainissement sur le nombre de contrôle qu'il aura à effectuer.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE cette nouvelle organisation,

VALIDE le choix du prestataire,

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles à la mise en place de cette nouvelle organisation.

Il convient de remarquer que la facturation se fera désormais en une seule fois contrairement à ce qui était pratiqué jusqu'à présent.

DC1505-02 - Contrat de Pays

Comme en 2009, le Conseil régional propose aux territoires de bénéficier d'une enveloppe pour cofinancer des projets de service à la population dans le cadre d'un contrat d'aménagement et de développement durable. Pour mémoire, ce dispositif a permis de financer lors de la précédente contractualisation, le centre aquatique intercommunal de la Communauté de communes Champagnole Porte du Haut-Jura ainsi que la maison de santé de la Communauté de communes du Plateau de Nozeroy.

Pour signer cette future contractualisation, les collectivités du Pays ont analysé les Schémas territoriaux des services et de développement économique réalisés en 2009 par l'Agence Régionale de Développement, conçu un diagnostic et défini une stratégie territoriale globale 2015 - 2020 pour le Pays (document annexe). Les collectivités devront également définir une action du Plan énergie climat à cofinancer par communauté de communes

Une enveloppe de 349 005 € est allouée au territoire pour cinq ans afin de financer des projets structurants.

A partir de l'analyse effectuée, il est proposé à la Région de soutenir pour cette future contractualisation :

- la rénovation et la mise aux normes du complexe sportif intercommunal situé à Mignovillard,
- la mise en place d'équipements de signalisation et de pacification permettant de diffuser la pratique des modes de déplacement doux et partagés (transport à la demande notamment),
- la rénovation d'un bâtiment à vocation touristique situé à Champagnole

Le contrat pourra être renégocié en 2017.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE le contrat d'aménagement et de développement durable de la Haute Vallée de l'Ain ainsi rédigé,**
- **APPROUVE la stratégie globale 2015 – 2020 du Pays de la Haute Vallée de l'Ain**
- **AUTORISE le Président à signer ce contrat, conjointement avec la Communauté de communes Champagnole porte du Haut-Jura et la Région Franche Comté.**
- **AUTORISE le Président à signer les documents afférents à ce dossier.**

DC1505-03 - SIDEC - renouvellement adhésion de la collectivité pour 2015

La collectivité bénéficie des services mutualisés du SIDEC concernant l'informatique de gestion.

Il convient de renouveler l'adhésion aux services mutualisés du SIDEC afin de continuer à bénéficier de ces services.

Le montant de l'adhésion pour l'année 2015 s'élève à 5 556.00 €.

Le Conseil communautaires de :

VALIDE la reconduite de l'adhésion aux services mutualisés du SIDEC,

VALIDE le paiement de l'adhésion pour un montant de 5 556.00 €,

AUTORISE le Président à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de cette adhésion.

Routes départementales

Suite à la demande du Conseil Général, une réflexion sera menée par l'Association des Maires du canton concernant les travaux de réfection des routes départementales à effectuer sur les communes du plateau.

Un programme d'exécution sera établi par le Conseil Général sur les six années à venir pour la réalisation de ces travaux en fonction de leurs priorités.

D'autre part, un groupement de commandes sera mis en place par la Communauté de communes sur les travaux à effectuer par chaque commune sur les routes communales pour l'année 2015.

Les communes sont priées de se faire connaître rapidement (date prévue 15 mai) auprès de la Communauté de communes.

Vente du bâtiment intercommunal de Mignovillard

Les négociations pour la vente du bâtiment sont en cours.

Nouvelle Déchèterie

Les travaux avancent. L'entreprise Dole termine semaine 20.

L'entreprise Jeannin installe son matériel et commence les travaux la semaine 21, à compter du lundi 18 mai 2015.

La date prévue d'ouverture de la nouvelle déchèterie pourra certainement être fixée fin juillet mais l'inauguration sera organisée à l'automne, en fonction des agendas des personnes invitées.

Evolution des intercommunalités

Le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) est actuellement en discussion au Parlement. Son article 14 doit définir de nouveaux seuils pour les EPCI. En l'état actuel, les dispositions porterait le seuil minimal à 5 000 habitants pour un EPCI dont toutes les communes sont situées en zone de montagne, comme c'est le cas pour le Plateau de Nozeroy.

Aussi, afin que la Communauté de communes du Plateau de Nozeroy ne subisse pas les décisions et puisse faire entendre son point de vue, il semble nécessaire d'étudier dès à présent toutes les possibilités offertes pour atteindre le futur seuil de 5 000 habitants, et donc d'engager sans tarder des discussions ouvertes avec les EPCI voisins ainsi que les communes proches (CC Champagnole Porte du Haut-Jura, CC Frasnè-Drugeon, CC Hauts-du-Doubs Mouthe, ancien secteur Malvaux/Les Planches-en-Montagne...).

Salle Omnisports de Mignovillard

Suite à la signature de la convention de mise à disposition de service avec le SIDEC, Mr PAUGET Yvan s'est rendu sur place avec quelques membres de la commission afin de reprendre le dossier.

Ce rendez-vous du 4 mai dernier a permis de faire le point sur les attentes et les utilisations de cette salle. Ainsi Mr PAUGET établira un cahier des charges, et proposera plusieurs scénarii en juin prochain.

D'autre part, la visite d'une salle similaire à Gy est prévue le 20 mai 2015.